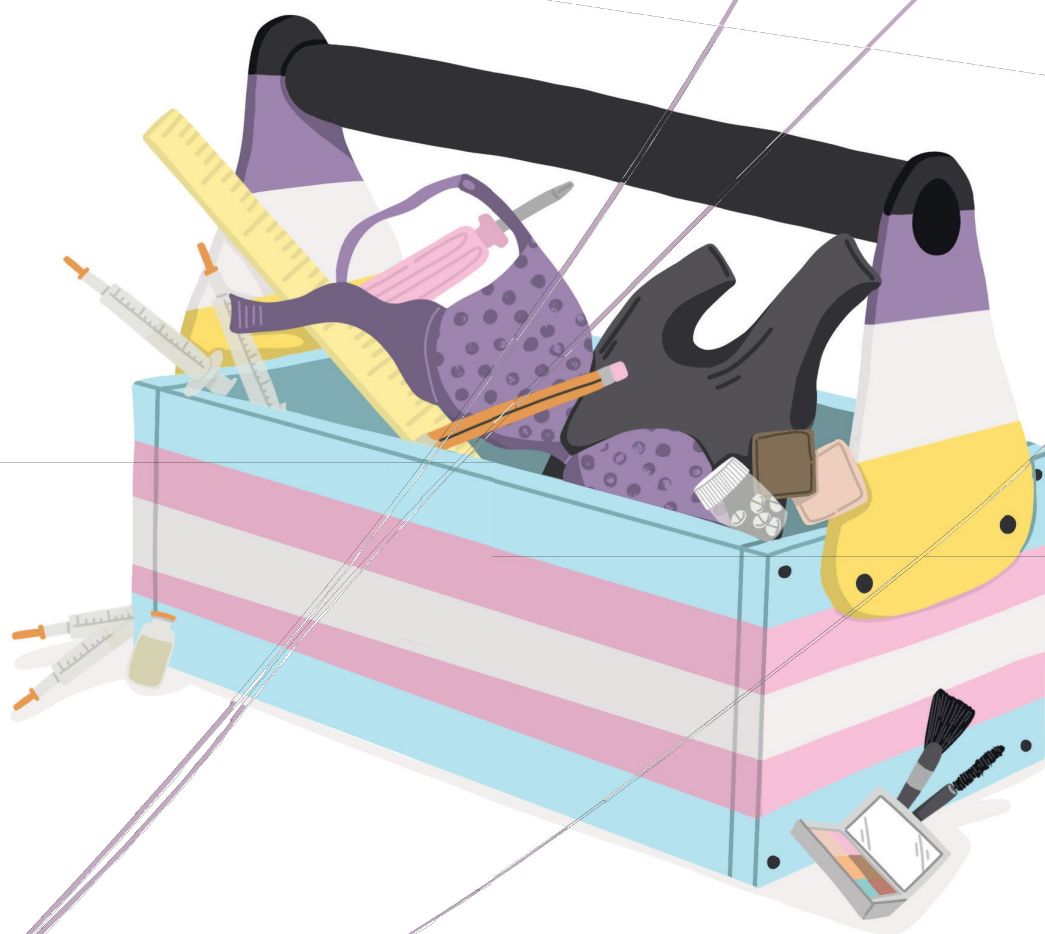


S'outiller pour mieux intervenir avec les personnes trans, non-binaires ou en questionnement de leur identité de genre

UN GUIDE PRÉSENTÉ PAR



LA RÉALISATION DE CE GUIDE A ÉTÉ POSSIBLE GRÂCE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU
MINISTÈRE DE LA JUSTICE



INTRODUCTION

Comme tous les autres êtres humains, les personnes de la pluralité des genres contribuent au bon fonctionnement de la société. Elles font d'ailleurs partie de différentes sphères sociales et institutionnelles : Elles sont des avocat.es, enseignant.es, entrepreneur.es, parents, étudiant.es, etc. Les personnes trans proviennent de différentes classes sociales et économiques, différents milieux de vie et milieux socioculturels. Ces personnes peuvent s'identifier comme hétérosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, homosexuelles, pansexuelles, etc. Le mot d'ordre est la diversité, comme dans la population générale. Ce qui peut les rendre uniques ou les distinguer des autres personnes est leur transidentité, que nous tenons à célébrer à travers les pages de ce guide.

Être trans se vit généralement comme le sentiment persistant que son genre ne correspond pas au genre assigné à la naissance en fonction de son sexe biologique. Ce sentiment peut engendrer une grande détresse psychologique et cette détresse est généralement aggravée par les différents systèmes d'oppression et de discrimination présents en société. L'intersection des oppressions, ainsi que les différentes formes de violence vécues par les personnes de la pluralité des genres ont une grande influence sur leur bien-être et leur développement personnel. Dans le présent guide, vous trouverez tout ce que vous devez savoir (ou presque !) par rapport aux enjeux vécus par cette communauté, afin de pouvoir mieux intervenir auprès de ces personnes.

Ce guide est un projet de l'Aide aux Trans du Québec et sera mis à jour aux deux ans, donc voici la version 2023-2025.

Bonne lecture.

L'ATQ reconnaît que ce guide a été élaboré en territoires autochtones non-cédés



Chapitre 1 - Lexique LGBTQIA+ et concepts clés..... 4

Chapitre 2 - Trans 101 9

Chapitre 3 - Historique de la Transidentité.....11

Chapitre 4 - Adolescence et transition15

Chapitre 5 - Médical17

Chapitre 6 - Pour les parents23

Chapitre 7 - Milieu de travail27

Chapitre 8 - Centres d'hébergement d'urgence31

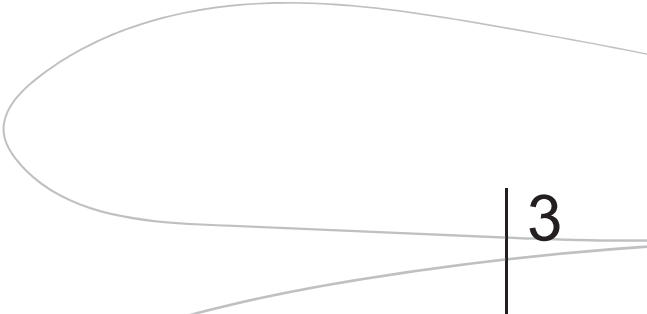
Annexe 1 - Lectures suggérées.....33

Annexe 2 - Médical pour professionnel.les de la santé34

Annexe 3 - Salles de bain37

Annexe 4 - Ressources et références.....38

Annexe 5 - Prothèses et outils d'affirmation de genre ...40



Lexique LGBTQIA2S+ et concepts clés

Afin que vous puissiez faire votre lecture de ce guide avec plus de facilité et une meilleure compréhension des concepts qui y sont abordés, voici un lexique des définitions et des termes les plus souvent employés.

Âgisme

Discrimination basée sur l'âge d'une personne.

Allié.e

Individu ou groupe qui soutient, qui aide un autre individu ou groupe. Dans le contexte du guide, une personne alliée est une personne ne faisant pas partie de la communauté trans, qui va offrir du soutien et/ou défendre les droits des personnes trans.

Agene

Se dit d'une personne qui ne s'identifie à aucun genre en particulier.

Allosexuel.le

Ce terme peut qualifier une personne dont l'orientation sexuelle n'est pas hétérosexuelle.

Androgyne

Concept qui réfère souvent à l'expression de genre d'une personne ou à ses comportements, qui sont constitués d'un amalgame de caractéristiques associées autant à la masculinité qu'à la féminité.

Aromantique

Se dit d'une personne ressentant peu ou pas d'attirance romantique envers les autres. L'attirance romantique est indépendante de l'attirance sexuelle ; donc une personne aromantique peut vivre de l'attirance sexuelle, ou pas.

Asexuel.le

Se dit d'une personne ressentant peu ou pas d'attirance sexuelle envers les autres. L'asexualité étant un spectre, il y a plusieurs manières de se considérer ainsi, selon son ressenti et les contextes. Une personne asexuelle peut vivre de l'attirance romantique ou pas.

BDSM

(Acronyme pour Bondage et Discipline, Domination et Soumission, Sadisme et Masochisme). Activité érotique ne comportant pas toujours de sexualité, où soumission et domination sont établies dans une dynamique prédéterminée par chaque participant.e.

Bigenre

Se dit d'une personne qui s'identifie comme ayant les deux identités de genre binaires (homme et femme) en même temps.

Biphobie

Discrimination envers les personnes bisexuelles et la bisexualité.

Bisexuel.le

Se dit d'une personne ressentant de l'attirance sexuelle et/ou romantique envers des personnes de plusieurs genres.

BlaQ/BlaQueer

Personnes noires qui reconnaissent leur héritage ethnoculturel comme faisant partie intégrante de leur identité LGBTQIA2S+.

Butch

Expression de genre qui est associée à la masculinité selon la définition de la société. Terme généralement utilisé par des personnes lesbiennes masculines.

Capacitisme/Validisme

Discrimination envers les personnes en situation de handicap (physique, mental, sensoriel, viscéral, etc.).

Cisgenre (Cis)

Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond au genre assigné à la naissance en fonction de son sexe biologique. Autrement dit, une personne qui n'est pas trans. Ex : homme cis et femme cis.

Cissexisme/Cisgenrisme

Discrimination qui sous-entend que les personnes cisgenres sont la norme et donc, qu'elles sont plus valides et supérieures aux personnes dont l'identité de genre diffère du genre qu'on leur a assigné à la naissance.

Classisme

Discrimination basée sur l'appartenance à une classe sociale.

Coming out

Annonce volontaire à des personnes choisies de son orientation sexuelle et/ou son identité de genre.

Créatif.ve dans le genre

Se dit d'une personne qui ne veut pas s'identifier aux normes stéréotypées de genre et dont l'identité de genre ne correspond pas nécessairement au genre assigné à la naissance.

Demisexuel.le

Se dit d'une personne ressentant de l'attraction sexuelle seulement envers les personnes avec qui elle a un lien affectif.

Discrimination

Attitude négative et exclusion d'un individu ou d'un groupe par rapport au reste de la population en raison de certaines de ses caractéristiques, croyances et/ou style de vie. Peut se présenter sous diverses formes dont le dégoût, le harcèlement, la violence physique, psychologique, sexuelle et/ou verbale. Peut se manifester au niveau interpersonnel, institutionnel ou social.

Dysphorie de genre

(Terme médical) Diagnostic clinique du DSM-5 (Manuel diagnostique et statistique, 5e édition), basé sur des critères diagnostiques, qui relate un sentiment franc et persistant d'appartenance à un genre qui diffère du sexe assigné à la naissance et amenant une détresse psychologique marquée.

Expression de genre

Manière dont une personne exprime son identité de genre, que ce soit par son style vestimentaire, ses comportements ou sa façon

d'interagir avec les autres. La société classe généralement les expressions de genre comme étant « masculine », « féminine » ou « androgyne ».

Femme trans

Personne dont l'identité de genre est femme et qui a été assignée garçon à la naissance. Les abréviations AMAB (Assigned Male at Birth), MTF (Male to Female) et M2F sont souvent utilisées par ces personnes pour se décrire.

Fluide dans le genre/Genderfluid

Se dit d'une personne dont l'identité de genre fluctue sur le spectre binaire (homme, femme) ou non-binaire sur une période plus ou moins longue (jours, semaines, mois, etc.). Une personne fluide dans le genre peut osciller entre deux ou plusieurs identités de genre.

Grossophobie

Discrimination envers les personnes grosses.

Hétéronormativité/Hétérosexisme

Discrimination qui sous-entend que l'hétérosexualité constitue la norme et donc, qu'elle est plus valide et supérieure que les autres orientations sexuelles.

Hétérosexuel.le

Se dit d'une personne ressentant de l'attraction sexuelle et/ou romantique envers des personnes du genre opposé au sien.

Hijra

Désigne, dans la culture indienne, une personne considérée comme n'étant ni un homme ni une femme. Le terme hijra désigne également la caste ou communauté regroupant les hijras.

Homme trans

Individu dont l'identité de genre est homme et qui a été assigné fille à la naissance. Les abréviations AFAB (Assigned Female at Birth), FTM (Female to Male) et F2M sont souvent utilisées par ces personnes pour se décrire.

Homophobie

Discrimination envers les personnes homosexuelles et l'homosexualité.

Homosexuel.le/Gay

Se dit d'une personne ressentant de l'attraction sexuelle et/ou romantique envers des personnes du même genre.

Incongruence de genre

(Terme médical) Diagnostique clinique de la CIM-11 (Classification internationale des maladies, 11e édition), basé sur des critères diagnostiques, qui se caractérise par une incongruité marquée et persistante entre le genre vécu d'un individu et le sexe assigné.

Identité de genre

Concept qui réfère à la perception qu'un individu a de sa propre personne en ce qui a trait à son genre. L'identité de genre d'une personne peut différer du sexe/genre assignés à la naissance et n'a rien à voir avec son orientation sexuelle.

Intersectionnalité

Terme créé en 1989 par Kimberlé Crenshaw, professeure en droit et afroféministe. Ce regard analytique a été développé spécifiquement pour parler du sexisme et du racisme subis simultanément par les femmes afro-américaines. Ce terme a été élargi pour décrire les multiples catégories d'oppression et de discrimination des identités qui peuvent s'entrecroiser et en multiplier les effets.

Intersexe

Se dit d'une personne ayant les caractéristiques sexuelles primaires ou secondaires externes et/ou internes féminines et/ou masculines, en même temps. Il peut y avoir au-dessus de 20 variations de ces caractéristiques sexuelles primaires et secondaires. Souvent, les enfants intersexués sont mutilés dès leur naissance par des médecins désirant que ces enfants correspondent à l'un des deux sexes de la binarité homme/femme. Plusieurs de ces personnes feront une transition plus tard dans leur vie afin de se réapproprier leur corps et que celui-ci corresponde réellement à leur ressenti.

Latinx

(Prononcé : latine-ex) Manière non genrée de définir les personnes de descendance latino-américaine. Le « x » de latinx sert à remplacer le « o » ou le « a » qui sont genrés et renforcent la binarité de genre.

Lesbienne

Se dit d'une personne (généralement une femme cis/trans ou une personne transféminine ou non-binaire) ressentant de l'attraction sexuelle et/ou romantique envers d'autres personnes du même genre.

LGBTQIA2S+

Acronyme représentant les différentes communautés d'orientations sexuelles et d'identités de genre élargies : lesbiennes, Gays, Bisexuel.les, Trans, Queer, Intersexes, Agenres, Asexuel.les, Bispirituel.les, Pansexuel.les, Non-binaires, Aromantiques, En questionnement, etc. (+)

Marqueur de genre/sexe

Construit social utilisé pour classer des personnes en tant qu'homme (H), femme (F) ou autre identité de genre (X) dans des documents administratifs.

Mégender

Attribuer à une personne le mauvais genre, qui ne correspond pas avec son identité de genre. Cela peut être en utilisant le mauvais prénom, un mauvais pronom ou des qualificatifs qui ne sont pas associés au genre de la personne.

Micro-agressions

Agressions brèves et répétitives que subit une personne, souvent de forme verbale, provenant de son entourage social, pouvant être bien intentionnées ou pas et qui communiquent une forme d'hostilité, d'incompréhension et/ou de marginalisation envers l'identité de la personne.

Monogamie

Configuration relationnelle où une personne a seulement un.e partenaire sexuel.le et/ou romantique à la fois.

Mononormativité/Monosexisme

Discrimination qui sous-entend que la monogamie constitue la norme et donc, qu'elle est plus valide et supérieure que les autres configurations relationnelles.

Neutrois

(Prononcé : nœud-trois) Identité de genre neutre se situant dans le terme parapluie non-binaire.

Non binaire/Non-binaire

Terme parapluie englobant les identités de genre s'inscrivant à l'extérieur de la binarité homme/femme. Peut être une forme active de résistance face au système binaire de la société. Ex : genderfluid, agenre, neutrois, etc.

Non-monogamie

Terme parapluie englobant les diverses configurations relationnelles à l'extérieur de la monogamie. Ex : polyamour, relation ouverte, échangeisme, anarchie relationnelle, etc.

Homophobie/transphobie intériorisée

Discrimination et déni qu'une personne LGBTQIA2S+ se fera subir à elle-même, en ayant intériorisé les stéréotypes négatifs et la violence véhiculés dans la société sur son identité.

Orientation sexuelle

Façon de nommer l'attirance affective, romantique et/ou sexuelle ressentie envers les autres. L'orientation sexuelle peut être fluide à travers la vie et plusieurs termes différents peuvent être employés pour la décrire.

Outer

(De l'anglais 'out'-é.) Le fait de révéler, à autrui, l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre d'une personne sans son consentement.

Pansexuel.le

Se dit d'une personne ressentant de l'attirance sexuelle et/ou romantique envers des personnes, sans égard à leur genre/sexe.

Personne transféminine

Se dit d'une personne trans/non-binaire dont l'identité de genre tend davantage vers la féminité.

Personne transmasculine

Se dit d'une personne trans/non-binaire dont l'identité de genre tend davantage vers la masculinité.

Polyamour

Configuration relationnelle non-monogame. Les personnes polyamoureuses peuvent vivre des relations intimes, amoureuses et/ou sexuelles avec plusieurs partenaires à la fois et ce, en respectant le consentement éclairé de toutes les personnes impliquées.

Polygenre

Se dit d'une personne s'identifiant à plusieurs genres différents.

Privilèges

Avantages dont bénéficient certains individus ou groupes sociaux qui possèdent du pouvoir socialement, financièrement, politiquement, etc. par rapport à d'autres groupes.

Pronom

Dans le contexte du genre, mot qui réfère à une tierce personne. Ex : il, elle, iel, ille, yelle, ol, etc.

Queer

D'origine anglo-saxonne, ce terme était employé péjorativement pour décrire tout ce qui était non conforme à la binarité des genres. Aujourd'hui, il a été réapproprié par certaines communautés pour se décrire elles-mêmes, afin de contester cette marginalisation subie. Plusieurs s'en servent aujourd'hui pour définir leur identité de genre et/ou orientation sexuelle.

Questionnement (être en)

Processus d'exploration à travers lequel une personne se questionne sur son identité de genre, son orientation sexuelle et/ou son expression de genre.

Racisme

Discrimination envers les personnes racisées par notre société.

Sexisme

Discrimination basée sur le sexe/genre d'une personne. Exercé contre les femmes et personnes de la diversité des genres.

Trans/Personnes de la pluralité des genres

Termes parapluies utilisés pour définir les personnes dont l'identité de genre diffère du genre assigné à la naissance en fonction du sexe biologique.

Transphobie

Discrimination envers les personnes trans et la transidentité.

Transgenre

Moins utilisé aujourd'hui, terme regroupant les personnes faisant partie de la diversité des genres. L'abréviation « trans » est à privilégier.

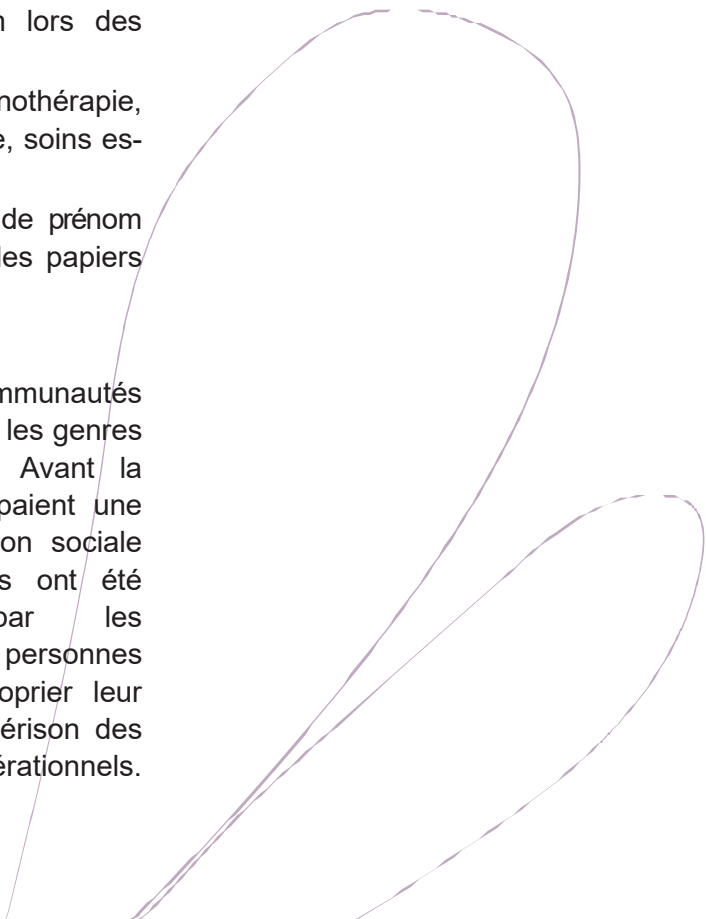
Transition de genre

La transition de genre est un processus entrepris par certaines personnes trans et non-binaires pour afficher ou affirmer leur identité de genre. Il existe trois dimensions à la transition de genre (chaque personne détermine le type de transition qu'elle désire entreprendre) :

- Transition sociale (coming out, utilisation de nouveaux pronoms/prénom lors des interactions avec autrui, etc.)
- Transition médicale (hormonothérapie, chirurgies d'affirmation de genre, soins esthétiques, etc.)
- Transition légale (changement de prénom et/ou de mention de sexe sur les papiers d'identité)

Two-Spirit/Bispirituel.le

Personnes de certaines communautés autochtones qui possèdent à la fois les genres ou esprits masculin et féminin. Avant la colonisation, ces personnes occupaient une place importante dans l'organisation sociale de leur communauté, mais elles ont été grandement persécutées par les colonisateurs. Plusieurs de ces personnes tentent aujourd'hui de se réapproprier leur identité à travers un travail de guérison des traumatismes intergénérationnels.



Trans 101

Ce chapitre détaille plus amplement ce qu'implique être une personne trans, ainsi que la définition de ce terme au sein du monde médical.

Comme la définition de la transidentité l'explique dans le lexique, être une personne trans implique d'avoir une identité de genre différente du genre assigné à la naissance en fonction de son sexe biologique. Les personnes de la pluralité des genres peuvent ou pas, décider d'entreprendre une transition sociale, légale et/ou médicale.

Selon le DSM-5, la dysphorie de genre se définit comme suit :

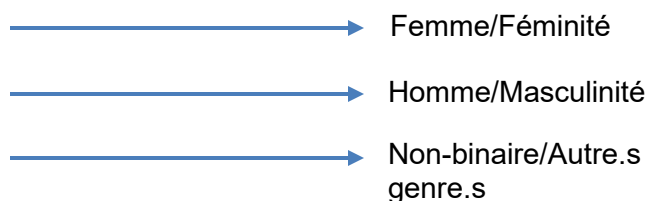
« La dysphorie de genre se caractérise par un sentiment persistant d'appartenir à un autre sexe. Elle s'accompagne d'un fort désir d'acquérir l'apparence d'un individu du sexe souhaité et d'être considéré par autrui comme ayant le sexe désiré. La dysphorie de genre est également associée à une détresse persistante liée au sexe assigné à la naissance. »

Le spectre du genre

L'identité de genre

Lorsqu'on parle d'identité de genre, il est important de comprendre que le genre d'une personne se développe indépendamment de son sexe assigné à la naissance. L'identité de genre, comme les autres concepts qui seront abordés ci-dessous, se situe sur des spectres et peut varier d'une personne à l'autre, que ce soit en suivant la binarité des genres ou non.

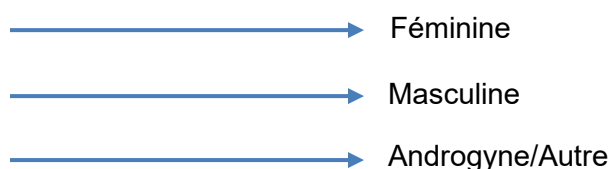
L'identité de genre



L'expression de genre

C'est la manière dont on exprime notre identité au monde extérieur. Cela inclut les comportements de la personne, son style vestimentaire, son apparence physique, son prénom et ses pronoms usuels. Bref, tout ce qui est entrepris pour exprimer son identité envers la société.

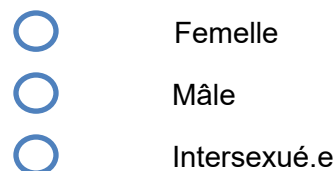
L'expression de genre



Le sexe assigné à la naissance

Ce sont les organes génitaux internes et externes, les hormones, ainsi que les chromosomes qui composent le sexe assigné à la naissance.

Le sexe assigné à la naissance



Et qu'en est-il de l'orientation sexuelle ?

Tel que mentionné précédemment, l'orientation sexuelle est indépendante de l'identité de genre. Toutefois, la présenter en schéma est pertinent dans l'optique de ce guide.

L'orientation sexuelle

C'est une façon de nommer l'attirance affective, romantique et/ou sexuelle ressentie envers les autres. L'attirance sexuelle et l'attirance romantique peuvent différer l'une de l'autre. L'orientation sexuelle peut être fluide à travers la vie et plusieurs termes différents peuvent être employés pour la décrire. Ex : homosexuel.le, lesbienne, bisexuel.le, pansexuel.le, queer, hétérosexuel.le, demisexuel.le, asexuel.le, aromantique, etc.

L'attirance sexuelle

- Femme/Féminité
- Homme/Masculinité
- Non-binaire/Autre.s genre.s

L'attirance romantique

- Femme/Féminité
- Homme/Masculinité
- Non-binaire/Autre.s genre.s

Histoire de la Transidentité

Voici quelques faits marquants dans l'histoire et le développement de la transidentité à travers les époques.

1458 av.J.C.

- Mort de la reine Hatshepsout. Cette dernière fut la première reine pharaon. Dès lors, le peuple égyptien la considérait comme un roi et elle fut la seule des reines pharaon à porter les habits masculins destinés aux rois. D'ailleurs, son sarcophage et les statuts la représentant sont tous taillés à l'effigie d'un homme portant les habits masculins et le postiche de barbe.

Entre le troisième et le septième siècle de l'Empire Byzantin

- Selon les hagiographies (écritures de vie des saints) ; on rapporte notamment les personnes trans suivantes : Eugenia/Eugenios, Euphrosyne d'Alexandrie/Smaragdus, Theodora/Theodoros. Matrona, fuyant un mariage, devint l'eunuque Babylas et Marguerite devint le moine Pélage.

1897

- Création du SHC (Scientific Humanitarian Committee) par le médecin allemand Magnus Hirshfeld afin d'étudier l'homosexualité, la transsexualité et autres identités.

LES ANNÉES 50

1952

- Dévoilement (coming-out) public de Christine Jorgensen, considérée comme la première personne à avoir obtenu une chirurgie d'affirmation de genre au monde.

LES ANNÉES 60

1966

- Publication de « The Transsexual Phenomenon » par le docteur Harry Benjamin (endocrinologue et sexologue). Ce dernier apporte comme théorie que la psychothérapie n'est pas un « remède » pour les personnes trans, mais que certaines chirurgies de réassignation seraient plus profitables afin que les patient.es se sentent mieux.

1969

- Le Code criminel du Canada est modifié afin de décriminaliser les relations sexuelles anales entre époux.ses ou entre deux personnes consentantes de plus de 21 ans, à condition que l'acte soit accompli dans un lieu privé. Cette loi vient abolir la loi du Code criminel qui interdisait la sodomie depuis 1885.

LES ANNÉES 70

- Bien que le Bill Omnibus soit en vigueur, la vie quotidienne en société reste difficile pour les personnes LGBTQIA+. On les « traite » alors avec des électrochocs, de l'insuline et des lobotomies. Ces pratiques sont plus communément appelées thérapies de conversion. Il n'existe aucune preuve fiable que l'orientation sexuelle et l'identité de genre peuvent être changées par la force. De nombreuses instances scientifiques internationales condamnent ces pratiques, qu'elles qualifient de dangereuses.

1973

- L'APA (American Psychiatric Association) retire l'homosexualité comme diagnostic au sein du Diagnostic and Statistical Manual (DSM).

1977

- Adoption, à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec par le ministre de la Justice Marc-André Bédard, d'un amendement interdisant toute forme de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Le Québec est donc le deuxième territoire au monde, après le Danemark, à interdire cette forme de discrimination (article 10 de la Charte).

LES ANNÉES 80

1980

- Création de l'organisme Aide aux Trans du Québec (ATQ) par Madame Marie-Marcelle Godbout (1943-2017). En 1980, alors que Christine Rollins séjourne à l'hôpital général de Toronto après une chirurgie, Madame Godbout lui rend visite et elle est consternée de voir l'attitude de l'infirmière à l'encontre de son amie. Celle-ci s'adresse à Mme Rollins au masculin et ses interactions sont brèves et dures. Ce manque de respect envers l'identité et la dignité de Mme Rollins est l'un des éléments déclencheurs qui entraîne la fondation de l'ATQ par Madame Godbout. D'abord, elle met en place une ligne d'écoute et d'intervention 24/7 à partir de chez elle, que l'organisme maintient encore aujourd'hui. Puis, par le biais des médias, Madame Godbout contribue grandement à démystifier la transidentité au Québec. De plus, elle donne des centaines de conférences à travers les universités, les cégeps, les centres hospitaliers et les pénitenciers.
- Intégration du diagnostic « transsexualisme » dans le DSM-III sous le chapitre des troubles psychosexuels.

1984

- Création de la clinique L'Annexe, maintenant connue sous le nom de la clinique L'Actuel, première clinique de dépistage des ITSS (Infections Transmissibles Sexuellement et par le Sang) au Canada. Cette clinique est spécialement dédiée aux personnes LGBTQ+.

LES ANNÉES 90

1991

- Fondation de la Maison Plein Coeur qui offre du soutien aux personnes vivant avec le VIH et aux communautés LGBTQ+ encore aujourd'hui.
- L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) retire l'homosexualité de sa liste des maladies mentales en 1991, ce qui entraîne sa disparition officielle de la classification internationale en 1992.

1993

- Création de la Table de concertation des lesbiennes et gais du Québec; aujourd'hui nommée le Conseil Québécois LGBT. Cet organisme est la voix politique de beaucoup d'organismes à but non lucratif ou d'organismes de charité.

1992 à 1997

- L'International Conference on Transgender Law and Employment Policy adopte l'International Bill of Gender rights. Ce document, mis à jour annuellement jusqu'en 1997, sert à revendiquer les droits des personnes de la pluralité des genres, ainsi qu'à aborder la discrimination qu'elles subissent. Les revendications portent sur le droit à l'auto-identification de son identité de genre et de son expression de genre, d'avoir des chirurgies, à l'accès à des soins de santé de qualité, sur le droit au mariage, d'avoir des enfants et d'en adopter, d'exercer ses droits parentaux, de ne pas divulguer son identité sauf si c'est obligatoire, d'être en sécurité au travail, d'être protégé.e par la Charte des droits et libertés de la personne, d'être identifié.e selon l'identité de genre à sa mort, etc.

1998

- Création de l'organisme ASTT(e)Q (Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec). L'ASTT(e)Q a pour mission de favoriser la santé et le bien-être des personnes trans par l'intermédiaire du soutien par les pairs et de la militance, de l'éducation et de la sensibilisation, de l'empowerment et de la mobilisation.
- Création du groupe Canadian Task Force for Transgender Law Reform. Ce dernier a pour but de promouvoir des modifications aux Codes civils, aux lois provinciales et fédérales, ainsi qu'à la Charte canadienne des droits et libertés.

LES ANNÉE 2000

2001

- Création de la Fondation Émergence, qui favorise le bien-être et la défense des droits des personnes LGBT.

2003

- La Fondation Émergence, un organisme québécois, crée en première mondiale la journée nationale contre l'homophobie, ici-même au Canada.

2005

- Publication du DSM-V, où le « transsexualisme » est remplacé officiellement par « dysphorie de genre ».
- De 2003 à 2005, une vague de projets de lois légalisent le mariage entre conjoint.es de même sexe à travers les provinces canadiennes.

2006

- L'État civil du Québec permet maintenant le changement complet du prénom sur tous les papiers légaux. Ce changement de loi est attendu depuis longtemps. En effet, depuis 1999, il est possible d'ajouter les nouveaux prénoms sur les documents légaux, mais il était impossible de supprimer les anciens prénoms. Cette nouvelle loi de 2006 permet ainsi, pour la première fois, aux personnes de la pluralité des genres d'être reconnues légalement dans leur genre ressenti et leur prénom choisi.

2009

- Gratuité de plusieurs chirurgies d'affirmation de genre par la RAMQ. Cependant, les frais reliés aux traitements d'électrolyse et de laser, d'autres chirurgies, ainsi que les suivis psychologiques, sexologiques et psychiatriques ne sont toujours pas couverts*.

2011

- Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et création de la Chaire de recherche sur l'homophobie à l'Université du Québec à Montréal.

2013

- Le ministère de la Justice du Québec lance sa 1ère campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie, sous la direction du Ministre de la Justice Bernard St-Arnaud, de 2012 à 2014.

2016

- Adoption du projet de loi 103 facilitant les procédures de changement de nom et de mention de sexe des personnes trans mineures.
- Adoption du Bill C-16 (fédéral) interdisant la discrimination envers les personnes trans et modifiant par la même occasion le Code criminel face aux motifs d'incitation à la haine envers les personnes de la pluralité des genres.

2017

- Début des procédures du ministre de l'immigration Ahmed Hussen pour mettre en place des nouvelles mesures permettant d'inclure la mention de genre « X » sur les passeports canadiens. En juin 2019, ce projet de loi est accepté.

2021

- La Cour supérieure du Québec invalide plusieurs articles du Code civil du Québec jugés discriminatoires envers les personnes de la pluralité des genres, ce pour quoi luttait le Centre de lutte contre l'oppression des genres depuis 2014.

2022

- Le gouvernement du Canada criminalise les thérapies de conversion.
- Au Québec, le projet de loi 2 modifié facilite les procédures de changement de nom et de mention de sexe pour les personnes trans mineures et les nouveaux.elles arrivant.es de la pluralité des genres, en plus d'offrir la possibilité de la mention de sexe non binaire « X ».

* Chirurgies d'affirmation de genre qui sont couvertes par la RAMQ en date d'aujourd'hui : mastectomie, phalloplastie, métaiodoplastie, vaginoplastie, orchidectomie

Sources de ce chapitre

thelinknewspaper.ca/article/quebec-to-be-taken-to-superior-court-for-discriminatory-laws-against-transg

www.deslutttesgenres.org

www.nationalgeographic.fr/histoire/femmes-dans-lhistoire-hatchepsout-la-premiere-reine-degypte

www.arkhe-editions.com/magazine/breve-histoire-transgenre-du-moyen-age

Adolescence et transition

L'adolescence peut être synonyme de crise identitaire. Bien que chez les personnes cisgenres, ces changements soient souvent liés à une certaine fierté de savoir que l'on grandit, qu'en est-il des adolescent.es de la pluralité des genres et/ou intersexes* ?

**À noter qu'à l'adolescence, certaines personnes intersexes peuvent remarquer que leurs hormones ou caractéristiques sexuelles secondaires ne reflètent pas leur identité de genre et découvrir leur intersexuation. Iels pourraient bénéficier d'un suivi spécialisé avec un.e endocrinologue si iels le désirent, afin de déterminer le dosage d'hormones à administrer dans le cadre d'une hormonothérapie de substitution.*

Bien souvent à l'adolescence, les concepts de puberté et de dysphorie de genre riment avec crises majeures pour les adolescent.es de la pluralité des genres. Le corps change, la poitrine apparaît, le bassin s'élargit, la pilosité devient plus forte, les érections et les éjaculations nocturnes deviennent plus fréquentes et le cycle menstruel débute. Ces changements, lorsqu'ils se produisent chez un.e jeune trans, sont la plupart du temps synonymes de détresse psychologique et d'inconfort profond ! Existe-t-il des solutions pour retarder ou entraver ces changements non désirés pouvant provoquer des crises de dysphorie graves ?

Bloqueurs d'hormones et hormonothérapie

Si vous êtes déjà suivi.e depuis la petite enfance par un.e médecin ou pédopsychiatre spécialisé.e en pluralité des genres, on vous proposera sans doute de prendre des bloqueurs d'hormones. Ces derniers viendront freiner l'apparition de la puberté et en limiteront les manifestations, si elle a déjà débuté. Par exemple, si votre sexe assigné à la naissance est féminin et que votre cycle menstruel est déjà commencé, les bloqueurs d'hormones vont faire cesser vos règles et ralentir le développement de votre poitrine. Si votre coming-out est récent et que vous n'avez pas de médecin, il faudra donc que vous preniez un rendez-vous afin de discuter d'un suivi et de la possibilité de prendre des bloqueurs qui sont légalement accessibles dès le début de votre puberté (stade 2 de Tanner, en fonction de chacun.e et selon l'avis d'un.e médecin).

Si vous le souhaitez, vous pourrez généralement commencer l'hormonothérapie féminisante ou masculinisante plus tard dans votre adolescence, prescrite auprès du.de la même médecin qui vous a prescrit les bloqueurs d'hormones et qui effectuera avec vous avant une évaluation biopsychosociale et s'assurera de votre consentement éclairé.

Si vous n'avez pas pris de bloqueurs d'hormones, mais que vous désirez commencer l'hormonothérapie, vous pouvez en parler avec votre médecin de famille ou prendre rendez-vous avec un.e endocrinologue (nécessite une référence d'un.e médecin généraliste habituellement) ou dans une clinique médicale spécialisée en santé trans. Dans tous les cas, iels vous informeront des effets secondaires possibles et des documents à se procurer pour pouvoir débiter l'hormonothérapie (Ex : 1 lettre de recommandation si nécessaire, prises de sang récentes, formulaire de consentement éclairé, bilan de santé, etc.).

Vêtements et matériel pour faire diminuer la dysphorie

Et qu'arrive-t-il si votre puberté est déjà entamée et que vous aimeriez avoir une expression de genre qui reflète plus votre identité de genre ?

Pour les garçons trans/personnes transmasculines/non-binaires le désirant, il est possible de porter un binder* pour compresser la poitrine, ainsi qu'un packer*, pour apaiser la dysphorie par rapport aux organes génitaux. Notez que pour une utilisation sécuritaire du binder, il est important d'en choisir un de la bonne taille pour vous et de ne pas le porter plus que quelques heures à la fois (ne jamais dormir avec son binder). Par ailleurs, porter des vêtements plus amples ou plusieurs couches de vêtements peut aussi être une bonne alternative pour camoufler la poitrine si vous n'avez pas accès à un binder ou si vous ne pouvez/voulez pas en porter.

Pour les filles trans/personnes transféminines/non-binaires le désirant, il est possible de porter des prothèses mammaires* à insérer dans son soutien-gorge ou à coller sur la poitrine et de porter des prothèses capillaires ou des rallonges pour avoir les cheveux plus longs, selon vos besoins. Le maquillage est pour plusieurs un bon moyen de se féminiser davantage. Il y a de nombreux vidéos sur le web comme YouTube où l'on peut trouver des tutoriels et techniques de maquillage. Il est aussi possible de pratiquer la technique du tucking du phallus vers l'arrière, qui permet de camoufler le renflement que l'appareil génital crée dans les vêtements, mais veillez à le faire de manière sécuritaire.

Le changement de nom et de mention de sexe

Outre les bloqueurs d'hormones, l'hormonothérapie, les vêtements et le matériel visant à faire diminuer la dysphorie, vous pouvez également effectuer un changement de nom et/ou de mention de sexe sur vos documents légaux auprès du Directeur de l'état civil du Québec.

Pour les adolescent.es de 13 ans et moins domicilié.es au Québec depuis au moins un an, ce sont les parents ou tuteur.rices qui doivent faire la demande de changement de nom. Pour les adolescent.es de 14 à 17 ans domicilié.es au Québec depuis au moins un an, iels peuvent faire la demande par eux.elles-mêmes, mais leurs parents ou tuteur.rices doivent être avisé.es et signer le formulaire.

Dans tous les cas, en plus du formulaire de changement de nom et de mention de sexe rempli, il vous faudra deux preuves de résidence au Québec (ex : un permis de conduire valide, toute lettre ou facture adressée à votre nom), ainsi qu'une ou deux preuves d'identité valides (exemple : carte RAMQ, permis de conduire, carte étudiante, passeport, certificat de naissance, etc.). Vous devrez envoyer le tout par la poste avec un mandat-poste ou aller le porter vous-même au bureau de l'état civil de votre région. Si vous envoyez le tout par la poste, assurez-vous d'avoir fait assermenter vos documents par une personne autorisée par la loi à le faire. Si vous avez décidé de vous rendre sur place, le service d'assermentation est disponible dans les bureaux de l'état civil.

Il y a aussi la possibilité de faire votre demande de changement de nom et/ou de mention de sexe gratuitement auprès de certains organismes communautaires LGBTQIA+.

N.B. Les documents requis pour effectuer le changement de nom et de mention de sexe peuvent avoir changé depuis la publication de ce guide. À noter que ce guide est la version 2023-2025 et sera mis à jour aux deux ans.

Les formulaires de changement de nom/mention de sexe ainsi qu'une liste à jour des documents requis sont disponibles ici : <https://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/changement-nom.html>

*Voir annexe 5 – Outils et prothèses d'affirmation de genre

Transidentité et soins de santé et services sociaux - Les sphères médicales et la transition

Au cours de votre parcours de transition, il est probable que vous ayez recours à plusieurs ressources médicales, dont la psychologie, la sexologie, l'endocrinologie, la chirurgie d'affirmation de genre, l'orthophonie, la médecine familiale, les traitements d'électrolyse, de laser, etc. Afin de vous y retrouver, nous vous expliquons ici ce que vous devez savoir et ce dont vous aurez besoin pour vous assurer d'obtenir un suivi médical adapté à vos besoins.

Pour commencer votre parcours, il est encouragé d'avoir accès à une ressource de soutien spécialisée en santé trans comme un.e intervenant.e psychosocial.e, un.e psychologue, un.e sexologue, etc., afin de pouvoir poser vos questions et d'être guidé.e à travers ce parcours.

Pour les adolescent.es qui désirent avoir accès à l'hormonothérapie, il est recommandé par la WPATH (World Professional Association for Transgender Health) que le.la professionnel.le de la santé qualifié.e complète une évaluation biopsychosociale en collaboration avec l'adolescent.e préalablement.

Pour les adultes qui désirent avoir accès à l'hormonothérapie, ce n'est plus obligatoire d'obtenir un diagnostic de Dysphorie de genre (DSM-V). Il est maintenant possible de prendre rendez-vous, entre autres, dans une clinique médicale spécialisée en santé trans et se faire prescrire l'hormonothérapie par un.e professionnel.le de la santé qualifié.e, sans exigence d'un suivi en psychothérapie. Ces cliniques utilisent une approche de consentement éclairé, afin que vous preniez une décision en comprenant les risques possibles et changements que l'hormonothérapie peut entraîner.

Au Québec, les chirurgies d'affirmation de genre sont réalisées par le GrS Montréal. À noter que l'âge minimal pour avoir accès à une chirurgie génitale est de 18 ans et de 16 ans pour la mastectomie, et que vous aurez besoin d'une lettre de recommandation d'un.e professionnel.le de la santé qualifié.e pour y avoir accès, ainsi qu'un bilan de santé à jour. Il est recommandé, mais plus obligatoire, d'avoir un traitement hormonal avant une chirurgie d'affirmation de genre.

Lien vers le site du WPATH : [WPATH World Professional Association for Transgender Health](https://www.wpath.org/)

Lien vers le site du GrS Montréal : [GrS Montréal | Chirurgies d'affirmation de genre à Montréal \(grsmontreal.com\)](https://www.grsmontreal.com/)

L'hormonothérapie

Si vous désirez entamer l'hormonothérapie, vous pouvez consulter un.e endocrinologue, un.e médecin généraliste spécialisé.e en santé trans ou votre médecin traitant si celui.celle-ci est formé.e et à l'aise de faire votre suivi en hormonothérapie. Il faut généralement une référence pour avoir accès à un.e endocrinologue. Sachez que des bilans sanguins et autres tests seront nécessaires avant et pendant l'hormonothérapie, afin d'en assurer le bon déroulement.

Hormonothérapie masculinisante (pour les personnes assignées au sexe femelle à la naissance)

La testostérone peut se présenter sous plusieurs formes. Vous la retrouverez sous forme injectable, en gel, en timbres et en comprimés. Votre spécialiste ou médecin traitant.e vous prescrira ce qui vous convient le mieux selon le degré de compatibilité de votre corps à l'absorption de la forme choisie du produit.

Les effets de l'hormonothérapie masculinisante

La testostérone fait partie d'un groupe d'hormones appelées androgènes. Chez les personnes assignées au sexe mâle à la naissance, la production de cette hormone est faite en majeure partie par les testicules. Les personnes assignées au sexe femelle à la naissance produisent également de la testostérone, mais en quantité très réduite. L'un des premiers effets observés de la prise de la testostérone chez plusieurs personnes de la pluralité des genres est la forte hausse de la libido.

En temps normal, on observera les effets suivants :

Effets permanents

- Voix qui devient plus grave
- Augmentation de la pilosité faciale et corporelle
- Risque d'alopécie (calvitie)
- Augmentation de la taille du clitoris

Effets réversibles

(si l'hormonothérapie était cessée)

- Cessation des menstruations
- Redistribution des masses graisseuses correspondant à un corps masculin
- Épaississement de la peau, qui devient plus huileuse
- Développement de la masse musculaire
- Acné
- Forte augmentation de la libido
- Atrophie vaginale (selon les individus)

Risques et effets néfastes

(possibles dans certains cas)

- Augmentation des enzymes du foie
- Hyperlipidémie
- Problèmes cardiovasculaires
- Hypertension
- Diabète de type 2
- Augmentation de la gravité des troubles psychiatriques déjà présents
- Apnée du sommeil
- Stérilité (l'effet sur le système reproducteur de la prise de testostérone à long terme reste peu étudié)

Hormonothérapie féminisante (pour les personnes assignées au sexe mâle à la naissance)

L'œstrogène, tout comme la testostérone, peut être prise sous plusieurs formes. Vous la retrouverez sous forme injectable, en gel, en timbres et en comprimés. Votre spécialiste ou médecin traitant.e vous prescrira ce qui vous convient le mieux selon le degré de compatibilité de votre corps à l'absorption de la forme choisie du produit.

Les effets de l'hormonothérapie féminisante

Si vous êtes une personne qui a été assignée au sexe mâle à la naissance et que vous désirez entreprendre une hormonothérapie féminisante, on vous prescrira de l'œstrogène et/ou des bloqueurs de testostérone (ex. Androcur) et/ou de la progestérone.

Que sont l'œstrogène, la progestérone et les bloqueurs de testostérone ?

Œstrogène

Cette hormone fait partie d'un groupe d'hormones sexuelles femelles qui sont produites par les ovaires et le placenta. Elles sont aussi produites en petites quantités par le foie, les glandes surrénales et les tissus mammaires. Normalement, l'œstrogène joue un rôle dans le développement des caractéristiques physiques féminines (développement de la poitrine, répartition des graisses, etc.) ainsi que dans le cycle menstruel, en coordination avec la progestérone.

Progestérone

En temps normal, la progestérone est une hormone sexuelle femelle sécrétée par le corps jaune (follicule ovarien) durant la seconde phase du cycle menstruel. On la retrouve également en faible quantité chez les personnes assignées au sexe mâle à la naissance. Son rôle principal est de favoriser l'implantation et le maintien de l'ovule fécondé dans l'utérus. Cette hormone augmente les sécrétions du col de l'utérus et prépare les glandes mammaires à la production du lait. Chez les personnes de la pluralité des genres, la prise de progestérone est souvent associée avec l'œstrogène et les bloqueurs de testostérone afin d'augmenter le développement des seins. Cependant, il faut être prudent.e avec la progestérone, car en trop haute dose, elle peut mener à la dépression et des changements d'humeur.

Les bloqueurs de testostérone : Androcur, Finastéride, Spirolactone

L'Androcur, la Finastéride et la Spirolactone sont normalement utilisés pour traiter le cancer de la prostate avancé chez l'homme cisgenre. On les utilise également pour bloquer les effets de la testostérone produite par les testicules, qui diminue peu à peu et permet à l'œstrogène d'être plus efficace dans le cadre d'une hormonothérapie.

N.B. Comme le corps humain ne peut fonctionner sans une hormone sexuelle, il est essentiel de prendre de l'œstrogène et/ou de la progestérone si l'on prend des bloqueurs de testostérone.

Réactions indésirables des bloqueurs de testostérone

Les réactions indésirables les plus souvent associées au traitement par Androcur sont celles liées aux effets hormonaux du médicament. Ces réactions, qui disparaissent en général quand on abandonne le traitement ou réduit la dose, sont les suivantes :

- Baisse de la libido
- Gonflement ou sensibilité des seins
- Hyperplasie nodulaire bénigne du sein
- Galactorrhée
- Gynécomastie
- Spermatozoïdes anormaux
- Impuissance et inhibition de la spermatogenèse

D'autres effets secondaires potentiellement dangereux peuvent survenir suite à la prise de bloqueurs de testostérone, comme :

- Problèmes respiratoires
- Ostéoporose
- Problèmes hépatiques
- Problèmes gastro-intestinaux
- Problèmes cardiaques
- Caillots sanguins
- Perte de la fertilité

Peu d'études existent sur l'hormonothérapie féminisante chez les personnes de la pluralité des genres, donc il est difficile d'en estimer exactement les risques.

Bloqueurs d'hormones (enfants mineur.es trans)

Chez les enfants de la pluralité des genres, la puberté est souvent signe d'une grande détresse psychologique causée par le développement des caractéristiques sexuelles secondaires. Chez les personnes trans assignés filles à la naissance, le développement des seins, la répartition des graisses en silhouette de sablier, les menstruations et l'élargissement du bassin sont souvent des événements à connotation négative et peuvent même provoquer un dégoût envers leur propre corps. Ces développements physiologiques ont lieu généralement lorsque la personne entre dans le stade 2 de Tanner, l'un des 5 stades de développement, lorsque la production d'hormones sexuelles débute. Ce stade se situe entre 8 et 13 ans.

Chez les personnes trans assignées garçons à la naissance, l'apparition de la pilosité corporelle ainsi que celle de la barbe n'est souvent pas désirée, tout comme la mue de la voix, le développement du pénis et l'apparition des érections et éjaculations nocturnes. Tous ces changements peuvent, encore une fois, être à la source d'une détresse psychologique. Le stade 2 de Tanner commence, chez ces personnes, entre 9 et 14 ans.

Il est possible de débiter les inhibiteurs d'hormones dès le stade 2 de Tanner. Le rôle de ces bloqueurs est de stopper le développement des caractéristiques sexuelles de l'enfant/adolescent.e.

Plus tard dans son adolescence, la personne trans sera en mesure de choisir si elle désire poursuivre sa transition et débiter une hormonothérapie ou plutôt reprendre le cours de sa puberté, selon ses besoins et son ressenti. L'avantage principal des inhibiteurs hormonaux est l'absence d'effets secondaires ou indésirables.

En date d'aujourd'hui, au Québec, les jeunes de la pluralité des genres n'ont pas accès aux chirurgies génitales d'affirmation de genre avant l'âge de 18 ans.

L'électrolyse et le laser (élimination des poils)

Le laser fonctionne en envoyant un courant électrique transmis par une aiguille fine attachée à un instrument ressemblant à un crayon. Le courant atteint la racine du poil et la décompose, ce qui élimine les poils à la source même.

L'électrolyse, contrairement au laser, s'occupe des poils un par un. C'est donc une technique plus longue que le laser, mais qui a l'avantage de traiter tous les types de poils et convient à tous les types de peaux.

Dans les deux cas, ce sont des processus souvent douloureux, mais la douleur est propre à chaque personne. Plusieurs traitements sont nécessaires pour éliminer complètement les poils de la zone traitée. Les prix varient selon les spécialistes et, en règle générale, l'achat d'un forfait comportant plusieurs séances devient plus avantageux.

Les chirurgies d'affirmation de genre

Plusieurs chirurgies sont offertes afin de vous aider à faire correspondre votre corps avec votre identité de genre. Il n'y a au Canada qu'une seule clinique entièrement dédiée aux chirurgies d'affirmation de genre : le GrS Montréal (Gender Reassignment Surgery Montreal). D'autres chirurgien.nes canadien.nes effectuent des chirurgies d'affirmation de genre à travers le Canada, via des cliniques et hôpitaux publics et privés.

Se préparer pour le premier rendez-vous avec son.sa chirurgien.ne

Avant d'être admis.e en salle d'opération, vous devrez rencontrer un.e chirurgien.ne pour discuter de votre dossier médical lors d'un rendez-vous préopératoire, quelques mois avant la chirurgie.

Pour avoir accès à une chirurgie d'affirmation de genre, vous devrez fournir une lettre de recommandation d'un.e professionnel.le de la santé qualifié.e et un bilan de santé récent, entre autres. Une liste des documents exacts à fournir vous sera transmise par le GrS Montréal lorsque vous les contacterez pour ouvrir votre dossier.

Les différentes chirurgies offertes

Il existe différentes chirurgies d'affirmation de genre. Rappelons-nous qu'il n'est pas nécessaire de faire une chirurgie ou d'effectuer une transition médicale, si vous n'en ressentez pas le besoin. Voici tout de même les options qui s'offrent à vous.

Les chirurgies de féminisation

La vaginoplastie avec cavité vaginale

Chirurgie de construction d'une vulve et d'une cavité vaginale à partir de l'ancien phallus et de la peau du scrotum.

Vaginoplastie sans cavité vaginale

Chirurgie qui consiste à la construction de la vulve à partir de l'ancien phallus et de la peau du scrotum, sans la création d'une cavité vaginale.

Orchidectomie

Chirurgie qui consiste à l'ablation des testicules.

Augmentation mammaire

Chirurgie consistant à augmenter le volume des seins par l'insertion de prothèses ou d'implants mammaires*. Il y a différents types d'implants mammaires disponibles sur le marché, dont les prothèses salines et en silicone. La taille de votre augmentation sera à discuter avec votre chirurgien.ne.

Réduction de la pomme d'Adam (laryngoplastie)

Chirurgie consistant à diminuer la visibilité du cartilage de la pomme d'Adam en la limant, sans affecter les cordes vocales.

Chirurgie de féminisation de la voix

Chirurgie des cordes vocales et du larynx permettant de modifier la fréquence de la voix. Cela n'en changera toutefois pas le registre, l'intensité ou la résonance.

Féminisation du visage et du corps

Plusieurs chirurgies sont disponibles pour féminiser votre corps et votre visage (telles que la rhinoplastie, le lipofilling des joues, la chirurgie de la mâchoire, etc.) et sont à discuter avec votre chirurgien.ne.

Chirurgies de correction

Il se peut que l'année suivant votre chirurgie d'affirmation de genre, des corrections fonctionnelles ou esthétiques soient nécessaires. Par exemple, vous opterez peut-être pour une vaginoplastie secondaire (correction ou création de la cavité vaginale), une reconstruction de la vulve, une labioplastie (correction de la grosseur des grandes lèvres), une correction du clitoris ou une correction des cicatrices génitales. Toutes ces situations sont à discuter avec votre chirurgien.ne.

 Couvert par la RAMQ

 Non-couvert par la RAMQ

*Voir l'annexe 5 - Outils et prothèses d'affirmation de genre

Les chirurgies de masculinisation

La mastectomie ✓

Chirurgie qui consiste à retirer les masses adipeuses et les glandes mammaires de la poitrine afin de masculiniser le torse.

L'hystérectomie ✓

Chirurgie de retrait de l'utérus, avec le choix de retirer aussi les trompes de Fallope, les ovaires et une partie de la cavité vaginale (plusieurs options s'offrent à vous).

La métaïodoplastie ✓

Chirurgie consistant à masculiniser l'apparence des organes génitaux. Souvent après la prise de testostérone, la taille du clitoris augmente. On viendra, lors de la chirurgie, couper le ligament du clitoris afin qu'il s'allonge encore plus et reformer les grandes lèvres pour leur donner l'apparence d'un scrotum. Il est possible de conserver ou non la cavité vaginale.

La phalloplastie (phase1) ✓

Technique de chirurgie consistant à prélever une greffe de peau sur l'avant-bras non dominant ainsi que les veines et une artère afin de créer le phallus à partir de la peau prélevée. Une autre greffe de peau sera prélevée de la cuisse afin de remplacer la peau du bras. Vous devrez faire épiler de manière définitive les poils sur votre avant-bras par laser et/ou électrolyse avant la chirurgie (le traitement choisi pour éliminer les poils n'est pas remboursé par la RAMQ). Le scrotum, quant à lui, sera formé à partir des grandes lèvres. L'hystérectomie doit avoir lieu quelques mois avant cette chirurgie.

La phalloplastie (phase 2) ✓

Technique de chirurgie consistant à connecter votre ancien urètre avec le nouveau, conçu lors de la première phase de la phalloplastie, afin que vous puissiez uriner debout. Vous devrez faire épiler de manière définitive une bande de poils au niveau du scrotum, à discuter avec votre chirurgien.ne.

Insertion d'implants testiculaires ✓

Insertion d'implants testiculaires* dans le néo-scrotum, formé à partir des grandes lèvres.

Insertion d'implant pénien ✓

Insertion d'un implant érectile* au niveau du phallus permettant d'avoir des érections et des relations sexuelles avec pénétration.

Chirurgie de masculinisation du visage et du corps ✗

Plusieurs chirurgies sont disponibles selon vos besoins. Veuillez voir les possibilités avec les chirurgien.nes (rhinoplastie, déridage frontal, abdominoplastie, remodelage des cuisses, etc.).

✓ Couvert par la RAMQ

✗ Non-couvert par la RAMQ

Erza and All. Je m'engage-CATIE. p.38-39
 SANDOZ, 2016. Monographie Sandoz Fénastéride. p.6, 9-10.
 Bayer, 2014. Monographie ANDROCUR. P.8-9.
 TEVA, 2016. Spirolactone monographie. p.10 à 12
<http://www.infotransgenre.be/m/soins/enfants-jeunes/hormones/>
<http://santetranshealth.org/jemengage/guide-contents/cross-gender-hrt/>

*Voir l'annexe 5 - Outils et prothèses d'affirmation de genre

Ressources pour les parents d'enfants et adolescent.es de la pluralité des genres

Il est normal que votre enfant se questionne sur son identité et son expression de genre et veuille explorer les différentes avenues possibles autour de ses questionnements. Dès la petite enfance, votre enfant peut manifester des symptômes de dysphorie de genre. Il ne faut surtout pas l'empêcher d'explorer son identité. Cela pourrait avoir des répercussions négatives sur son développement et son épanouissement, affecter ses relations avec vous et avec son entourage et nuire à sa réussite scolaire.

Votre enfant peut vous manifester le fait qu'iel se sent différent.e des autres enfants de son genre assigné à la naissance ou qu'iel ressent appartenir à un autre genre, de plusieurs manières. Par exemple, iel peut le faire en empruntant les vêtements de ses frères et sœurs, en s'associant à un autre genre lors des jeux, etc. Les signes plus importants à surveiller tournent autour de son attitude et de la gestion de ses émotions. Si vous remarquez que votre enfant devient renfermé.e, dépressif.ve, montre des signes d'inconfort avec son corps (notamment avec ses organes génitaux) ou vous questionne beaucoup (ex : « quand est-ce que mon pénis va pousser ? » ou « est-ce que mes seins vont un jour pousser ? »), assurez-vous de lui offrir l'espace pour nommer ses émotions et valider ses questionnements. Il est possible que vous soyez déstabilisé.e par les questions de votre enfant. C'est normal et dites-vous que votre enfant se sent probablement déstabilisé.e aussi. Ses questionnements ne veulent pas nécessairement dire qu'iel fait partie de la pluralité des genres, seul.e votre enfant pourra vous le dire en vieillissant. Pour l'instant, le plus important est de faire preuve d'ouverture avec votre enfant, de lui démontrer qu'iel est en sécurité avec vous pour poser ce genre de questions et qu'iel est aimé.e peu importe son genre. Rappelez-vous que son identité de genre n'est qu'une des multiples facettes de l'humain, tout comme l'orientation sexuelle, les intérêts, la couleur des cheveux, des yeux, de la peau, etc.

Quoi ne pas faire ?

En tant que parent, votre devoir est de protéger votre enfant, de subvenir à ses besoins et surtout de l'aimer ! Élever un.e enfant possiblement de la pluralité des genres ne constitue pas en soi une tâche plus difficile. Il suffit d'être attentif.ve à ses besoins et être réceptif.ve lors qu'iel se confie à vous. Il ne faut pas banaliser ou invalider un sentiment perçu ou une expérience. Ne lui dites pas : « Ce n'est qu'une phase, ça va passer ». Ce genre de phrases peut nuire au lien de confiance entre vous et votre enfant, qui pensera peut-être que vous ne le.la prenez pas au sérieux et que ses besoins et ses sentiments ne sont pas valides. Iel risquera alors de ne plus se confier à vous par rapport à son identité de genre, même en situation de détresse.

Comment bien accompagner votre enfant lors de son coming out ?

Premièrement, il faut écouter ses besoins et lui demander s'iel a envie de se confier sur comment iel se sent. Il se peut que votre enfant n'arrive pas à trouver les mots pour vous exprimer ce qu'iel ressent. Ne le.la bousculez pas et n'essayez pas de parler pour lui.elle. Iel sentira cette pression et cela pourrait freiner son partage avec vous.

Deuxièmement, vous pouvez lui demander ce que vous pouvez faire pour bien l'accompagner. Il se peut que votre enfant sache déjà ce qu'il attend de vous. Dépendamment de son âge, il pourrait vous demander de l'amener chez un.e médecin spécialiste ou de faire les démarches avec lui.elle auprès des autres membres de la famille afin de faire son coming out. Il peut aussi vous demander de communiquer avec l'école pour vous assurer que son identité de genre sera respectée (nouveau nom/pronoms) ou encore de l'aider à avoir accès à des bloqueurs d'hormones ou à une hormonothérapie.

Même si vous avez de la difficulté à saisir ce que votre enfant vit et à vous adapter aux changements amenés par sa transition, il est très important de rester à l'écoute de ses besoins et de le.la soutenir dans ses démarches. Votre enfant a eu le courage de vous en parler, c'est un beau signe de confiance envers vous ! Votre enfant restera le.la même malgré les changements physiques et s'il se sent bien entouré.e par sa famille, vous le.la verrez s'épanouir rapidement.

Faire un « deuil »

Comme il a été mentionné ci-haut, votre enfant ne deviendra pas une personne différente du jour au lendemain s'il entreprend une transition de genre. Ses valeurs, ses intérêts et surtout, son amour pour vous ne changeront pas.

Toutefois, en tant que parent, vous pouvez avoir l'impression de devoir faire le « deuil » de votre enfant. En effet, vous utilisez depuis sa naissance les pronoms associés au genre qui lui a été assigné, ainsi que le prénom que vous avez choisi pour lui.elle. Il est normal d'être déstabilisé.e et désorienté.e lorsque votre enfant vous annonce que son identité de genre diffère de son sexe et qu'il veut changer de prénom et/ou de pronoms, même s'il a peut-être montré des signes pouvant vous avoir mis la puce à l'oreille auparavant.

De plus, il se peut que le coming out de votre enfant mette en conflit certaines des valeurs qui vous ont été transmises lors de votre propre éducation. Par exemple, peut-être avez-vous été élevé.e dans un contexte culturel ou religieux où la transidentité était taboue, voire illégale ? Peut-être vous a-t-on enseigné que les deux seules identités de genre valides sont « homme » et « femme » ? Il est important de vous questionner sur ces conflits de valeurs, qui peuvent vous empêcher de bien accompagner votre enfant et de vous-mêmes progresser.

Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul.e, il y a d'autres parents dans la même situation que vous et il existe des ressources telles que des organismes communautaires et des lignes d'écoute pour enfants et adultes de la pluralité des genres pour vous aider à cheminer. Des intervenant.es formé.es dans l'accompagnement des personnes de la pluralité des genres et de leur entourage y travaillent et peuvent répondre à vos questionnements et vous aider à apaiser votre sentiment de détresse.

Finalement, accordez-vous du temps pour souffler et évacuer vos émotions. Vous faites aussi une sorte de transition sociale en accompagnant votre enfant. Respectez vos limites et donnez-vous du temps ! Vous verrez à la longue que vous faites le deuil d'un.e enfant malheureux.se pour en retrouver un.e plus épanoui.e.

N'hésitez-pas à contacter nos intervenant.es pour toute question ou pour du soutien : 1 (855) 909-9038, option 1 (ligne d'écoute sans frais).

Et le mégenrage dans tout cela ?

Vous savez maintenant que vous devez vous accorder du temps pour bien intégrer le changement d'identité de votre enfant. Il est normal qu'il soit plus difficile pour vous de vous adapter au nouveau prénom et/ou pronoms que votre enfant veut utiliser. Cependant, il est important et nécessaire pour le bien-être de l'enfant de fournir des efforts pour limiter les erreurs. Si vous faites une erreur, excusez-vous et corrigez-vous rapidement, mais n'en faites pas tout un plat. Ne vous inquiétez pas, vous vous habituerez à bien genrer votre enfant et cela deviendra automatique éventuellement.

Quoi faire si la transition de votre enfant n'est pas acceptée par votre/vos conjoint.es ou un.e autre membre de la famille ?

Avant d'entrer en conflit avec toute personne de votre ménage qui s'oppose à la transition de votre enfant, tentez de le.la rencontrer et d'en discuter calmement en insistant sur les besoins et les sentiments que vous a partagés votre enfant. Demandez à l'autre personne quelles sont ses craintes. Parlez-lui des démarches que votre enfant désire entreprendre et des ressources qui lui sont offertes. Si cela est possible et pertinent, invitez-la à rencontrer le.la médecin spécialiste ou intervenant.e psychosocial.e de votre enfant. Il lui sera alors peut-être plus facile d'accepter la situation si un.e professionnel.le répond à ses questionnements et le.la rassure !

En résumé

Votre rôle de parent ou de membre de la famille est d'accompagner le.la jeune, même si cela peut être difficile pour vous. Il est important d'écouter et de valider les besoins et les émotions qu'il vous confie. Aussi, il ne faut pas avoir peur, en tant que parent ou membre de la famille, d'aller chercher du soutien et de ventiler par rapport à cette situation. En effet, cette étape du cheminement est importante pour vous aussi. Un milieu de vie positif, ouvert et sécuritaire facilitera grandement le cheminement de transition de l'enfant, en plus de créer un environnement plus agréable pour tou.tes. En résumé, l'essentiel est que votre enfant s'épanouisse, peu importe son identité de genre.

RESSOURCES

Aide aux Trans du Québec

2075, rue Plessis, Montréal (Qc) H2L 2Y4
www.atq1980.org
infoatq1980@gmail.com
1 855 909-9038

L'Astérisk

1575, rue Atateken, Montréal (Qc)
www.facebook.com/LAsterisk/
lasterisk@coalitionjeunesse.org
514 523-0977

Coalition des Familles LGBT+

www.familleslgbt.org
info@familleslgbt.org
514-878-7600

Jeunes identités créatives - Gender Creative Kids

5425, rue de Bordeaux, local 217,
Montréal (Qc) H2H 2P9
www.enfantstransgenres.ca
info@contactgckc.com
514-526-KIDS (5437)

Fondation Jasmin Roy et Sophie Desmarais

555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 700,
Montréal (Qc) H2Z 1B1
www.fondationjasminroy.com
info@fondationjasminroy.com
514 393-8772

Action Santé Travesti(e)s et transexuel(le)s du Québec – ASTT(e)Q

1300, rue Sanguinet, Montréal (Qc) H2X 3E7
www.cactusmontreal.org/programmes/astteq/
514 847-0067, poste 207

Head and Hands (À 2 mains)

3465, ave Benny, Montréal (Qc) H4B 2R9
www.headandhands.ca
info@headandhands.ca
514 481-0277

Clinique Méraki

1445, rue Lambert Closse,
Montréal (Qc) H3H 1Z5
www.centremeraki.com
info@centremeraki.com
514 933-3393

Clinique 1851

1851, rue Sherbrooke Est, #101,
Montréal (Qc) H2K 4L5
cliniquemedicale1851@gmail.com
514 524-7564

Hôpital pour Enfants de Montréal

1001, boulevard Décarie,
Montréal (Qc) H4A 3J1
www.hopitalpourenfants.com
514 412-4400

Centre de lutte contre l'oppression des genres

2100, rue Guy, Montréal (Qc)
www.deslutttesgenres.org
info@genderadvocacy.org
514 937-2110

Les personnes de la pluralité des genres en milieu de travail

Encore en 2023, les personnes de la pluralité des genres vivent, avant, pendant et/ou après leur coming out, de la discrimination de la part de leurs collègues et/ou de leurs patron.nes. Cette discrimination est également observée lors du processus d'embauche, ce qui ajoute beaucoup de pression sur la situation économique déjà précaire de cette communauté. De plus, il arrive encore que des personnes de la pluralité des genres perdent leur emploi en raison de leur identité de genre, malgré les progrès acquis en droit du travail dans les dernières années.

Mais bonne nouvelle ! Soyez rassuré.e, les personnes de la pluralité des genres qui sont bien soutenues et qui s'épanouissent dans un milieu de travail inclusif atteignent rapidement un niveau de productivité important, qui reflète leur bien-être. Vous pourrez alors bénéficier, en tant qu'employeur.e, d'un.e employé.e fidèle et motivé.e, sur qui vous pourrez compter.

Rôles et responsabilités

Il est du devoir de l'employeur.e et de son équipe de gestion de créer un environnement sain et adéquat à tout.e employé.e. Ce faisant, vous devez réunir toutes les conditions de travail et pratiques saines au sein de votre entreprise, afin d'interdire toute forme de discrimination ou de harcèlement psychologique, physique et/ou sexuel. Vous devrez communiquer clairement ces points cruciaux à tou.tes vos employé.es, ainsi qu'aux ressources humaines, afin qu'une politique d'inclusion et de tolérance zéro envers de tels comportements soit mise en place. Les sanctions applicables doivent être clairement communiquées, dans le but de dissuader les personnes tentées de faire subir de la discrimination et du harcèlement à d'autres employé.es au sein de votre entreprise.

Il est du ressort des ressources humaines d'épauler les employé.es dans leurs besoins face à l'employeur.e et vous devez participer activement à la création d'un milieu de travail sécuritaire au sein de l'entreprise et protéger vos employé.es.

Vos employé.es cisgenres se doivent d'être des allié.es envers leurs collègues de la pluralité des genres, afin qu'ils se sentent respecté.es et intégré.es au sein de votre équipe de travail.

La règle d'or pour tou.tes est le respect mutuel, traitez les autres exactement de la même manière que vous voudriez être traité.e ; c'est-à-dire avec respect, équité et considération.

Saviez-vous que...

44% des personnes de la pluralité des genres détiendraient un diplôme post-secondaire, collégial et/ou universitaire, mais que leur revenu annuel moyen serait inférieur à 15 000 \$? Ce montant est inférieur au seuil de la pauvreté actuelle au Québec, estimé à 22 720 \$ selon le cahier des normes de Retraite Québec.

28% des personnes de la pluralité des genres ne pourraient fournir de références de travail pour l'obtention d'un emploi, car leur prénom et mention de sexe ne correspondent pas à leur identité légale selon leur sexe assigné à la naissance. Cela les met dans l'obligation de dévoiler leur transidentité, ce qui peut nuire à l'obtention d'un emploi en raison de la discrimination.

17% des personnes de la pluralité des genres auraient refusé une offre d'emploi parce que le milieu de travail n'était pas sécuritaire pour les personnes trans.

18% se seraient fait refuser un emploi parce qu'ils/elles/iels étaient trans.

13% des personnes de la pluralité des genres auraient été renvoyées parce qu'ils/elles/iels étaient trans.

Ce que vous devez savoir

Il est important d'utiliser le prénom et les pronoms choisis par l'employé.e et ce, même si les informations ne sont pas encore changées légalement. La loi vous y oblige, sauf sur les papiers légaux, tels que le relevé de paie. Ex : un simple changement de prénom/pronoms dans la signature courriel de l'employé.e peut avoir un grand impact sur le bien-être de l'employé.e trans.

Votre employé.e a le droit au respect de sa vie privée et ses informations personnelles se doivent d'être protégées. Ce n'est pas à vous, l'employeur.e, de divulguer la transidentité d'un.e employé.e. Cela constitue un manquement aux lois en vigueur selon la Charte des droits et libertés de la personne en matière de confidentialité des informations. Votre employé.e fera son coming out lorsqu'il/elle/iel sera prêt.e et ce sera à vous de l'épauler en respectant son rythme.

L'utilisation des toilettes et des vestiaires est au choix de l'employé.e. Une conversation ouverte entre l'employeur.e et l'employé.e en transition permettra de discuter des choix de l'employé.e concernant l'utilisation des toilettes et des vestiaires. Cette pratique est de plus en plus adoptée et appliquée avec succès depuis plusieurs années déjà au sein des grandes entreprises québécoises. À noter que les intervenant.es de l'ATQ, qui sont des professionnel.les sensibilisé.es aux procédures de transition en milieu de travail, sont disponibles pour toute consultation afin de mieux accompagner votre employé.e en transition.

L'employeur.e, son équipe de gestion et les ressources humaines se doivent de montrer le bon exemple de comportements au sein de l'entreprise afin que les employé.es adoptent une conduite et des interactions justes et exemptes de discrimination. Vous devez envoyer un message clair de tolérance zéro en matière de transphobie, de discrimination et de harcèlement.

Bauer, G., Scheim, A.I. (2015). Transgender people in Ontario (statistics from the Trans PULSE Project to Inform Human Rights Policy).

Lorsque vous désirez embaucher un.e candidat.e, il est interdit de le.la discriminer par rapport à son identité de genre. Un.e employé.e ne se résume pas à ce qu'il/elle/iel a dans son pantalon ni à son apparence. Les compétences et champs d'expertise d'un.e candidat.e devraient être les seuls motifs valables lors d'un processus de sélection et d'embauche.

Avoir des employé.es qui sont confortables dans leur milieu de travail sera bénéfique à votre entreprise. Ils/elles/iels seront plus productif.ves. Soyez compréhensif.ve et à l'écoute. L'hormonothérapie et les chirurgies peuvent entraîner une adaptation des horaires de travail et des demandes de congés. Dans tous les cas, vous avez tout à gagner à appuyer votre employé.e.

Meilleures pratiques

- Fournir un milieu de travail exempt de transphobie, discrimination et harcèlement.
- Vous assurer d'un milieu équitable au sein de la compagnie et lors des embauches.
- Vous assurer que tou.tes les employé.es utilisent le prénom et pronoms choisis par l'employé.e en transition afin de réduire le mégenrage.
- Fournir des toilettes neutres à vos employé.es si possible. Si vos toilettes sont genrées, c'est à l'employé.e de choisir laquelle elle/il/iel est le plus confortable à utiliser. Même chose en ce qui concerne les vestiaires.
- Si vos employé.es doivent porter un uniforme, vous devez fournir l'uniforme du genre choisi par la personne, changer le prénom sur l'étiquette ou le badge (name tag), le prénom sur les horaires de travail et ce, même si son identité n'est pas changée légalement.
- N'oubliez pas de porter une attention spéciale à tou.tes vos employé.es en soulignant des journées telles que :
 - La « Journée internationale de la visibilité trans » - le 31 mars
 - La « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » (une initiative de la Fondation Émergence, organisme communautaire québécois) - Le 17 mai
 - Vos employé.es apprécieront et se sentiront appuyé.es et soutenu.es dans leur milieu de travail.

Recommandations et ressources

Fondation Émergence

Guide d'information : Intégrer les personnes trans en milieu de travail

Lutte contre l'homophobie et la transphobie | Fondation Émergence | Québec
(fondationemergence.org)

438 384-1058

The 519 (association LGBT Toronto)

Créer des milieux authentiques : Une boîte à outils sur l'identité et l'expression de genre

www.the519.org/education-training/creer-des-milieus-authentiques

www.the519.org

416-392-6874

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

www.cdpcj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx

1 800 361-6477

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

www.cnesst.gouv.qc.ca

1 844 838-0808

Aide aux Trans du Québec (ATQ)

2075, rue Plessis, bureau 307, Montréal (Qc) H2L 2Y4

www.atq1980.org

Ligne d'écoute et d'intervention : 1 855 909-9038, option 1

CSN (Confédération des Syndicats Nationaux)

www.csn.qc.ca

1 866 646-7760

Chambre de Commerce LGBT Du Québec

www.cclgbtq.org

514 522-1885

FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec)

www.ftq.qc.ca

514 383-8000

1-877-897-0057

Chambre de commerce LGBTQ+ du Canada

www.cglcc.ca

416 761-5151

1 866 300-7556

Centres jeunesse et hébergement d'urgence

Qu'il s'agisse d'un établissement, d'un centre jeunesse ou d'un centre d'hébergement d'urgence, les individus de la pluralité des genres doivent être reçus de façon courtoise, respectueuse et chaleureuse. Ils/elles/iels sont des êtres humains comme tou.tes vos autres usager.ères. Leurs besoins de base, tels que se loger, se vêtir, se nourrir, être reconnu.es et aimé.es, ne diffèrent pas des autres personnes. Vous devez leur donner accès aux services de vos établissements selon ce que le code de déontologie de votre profession vous indique.

Les personnes de la pluralité des genres peuvent vous demander d'avoir accès à une salle de bain, une douche, un vestiaire ou un dortoir différent selon leur identité de genre. Ces demandes sont tout à fait normales et légales. Ce n'est pas à vous de décider où une personne trans doit aller pour la salle de bain ou dans quel vestiaire ou dortoir.

Refuser l'accès à l'un de ces endroits à une personne en raison de son identité de genre est illégal et est passible d'une poursuite au criminel. Il est même de votre responsabilité de vous assurer de fournir un endroit exempt de transphobie, enbyphobie, de discrimination envers les personnes en questionnement ou de toute autre discrimination basée sur des motifs visés à l'article 10 et 10.1 de la Charte des droits et libertés.

Certaines personnes de la pluralité des genres iront jusqu'à se retenir d'aller à la salle de bain de peur de se voir refuser l'accès aux installations de leur choix ou de se faire agresser psychologiquement, physiquement et/ou sexuellement ; ce qui peut entraîner des problèmes au niveau de leur santé urinaire et rénale.

Si vous n'avez pas encore d'usager.ères de la pluralité des genres dans vos établissements, nous vous recommandons de prévoir l'arrivée de ces individus au sein de vos services. Avoir des salles de bain, vestiaires et toilettes neutres sont des bons moyens d'accueillir les personnes de la pluralité des genres. Concernant l'hébergement d'urgence, nous vous recommandons d'avoir des lits et chambres réservés aux personnes de la pluralité des genres, afin d'assurer leur sécurité et de ne pas rejeter ces personnes en les renvoyant sur la rue, ce qui serait tout à fait illégal selon les lois provinciales et fédérales concernant les motifs de discrimination et selon la loi sur les services de santé et les services sociaux.

Vous avez tout à gagner à aider une personne trans à se sentir à l'aise chez vous, au sein de votre établissement d'enseignement/de santé, centre jeunesse ou hébergement d'urgence. Une personne trans reconnue par ses pairs dans son identité de genre se sentira à l'aise, ne s'isolera pas, performera mieux et aura une meilleure santé mentale.

De plus, concernant les centres de crise/hébergement d'urgence, vous ne pouvez pas refuser une personne de la pluralité des genres sous prétexte qu'elle est trans, que son cis-passing est mauvais, que ses informations légales ne sont pas changées ou que la personne n'a pas reçu de chirurgie d'affirmation de genre. En effet, selon la loi sur les services de santé et les services sociaux, tout OBNL et centre d'hébergement sont régis par la présente loi et ne peuvent donc pas faire de discrimination basée sur la variance de genre.

Intégrer les personnes de la pluralité des genres contribue non seulement à leur intégration en société, mais également à éviter les situations d'itinérance. Nous vous suggérons de lire l'article paru dans Le Devoir à ce sujet : www.ledevoir.com/societe/554219/les-jeunes-trans-surrepresentes-chez-les-itinerants

Vous pouvez vous référer aux ressources suivantes :

Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires
colloquehomophobie.org/wp-content/uploads/2017/11/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf

Sources :

Charte des droits et libertés de la personne :

www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12

Loi sur les services de santé et les services sociaux :

www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-4.2

Lectures suggérées

Pour les enfants

Red : A Crayon's Story - *Michael Hall*

The Royal Heart - *Gregory McGoan*

From The Stars In The Sky To A Fish In The Sea - *Kai Cheng Thom*

BD Assignée garçon - *Sophie Labelle*

Buffalo Belle - *Olivier Douzou*

Anatole qui ne séchait jamais - *Stéphanie Boulay*

Projet Au cœur de toi - *Jeunes identités créatives - Gender Creative Kids*

Pour les adolescent.es et adultes

Le guide de poche des identités Queer et trans – *Mady G et J. R. Zuckerberg*

Les 5/5, Tome 2: turbulences - *Cendrine Wolf, Anne Plichota*

Garçon manqué - *Samuel Champagne*

Family Compo, Tome 1 et les suivants - *Tsukasa Hojo*

Éloi - *Samuel Champagne*

Celle que je suis - *Bingo Morihashi, Suwaru Koko*

TRANSition: évolution du mouvement trans - *Jean-Sébastien Bourré*

Les cinq sexes - *Anne Fausto-Sterling*

TRANSition: Témoignages - *Jean Sébastien Bourré*

Un appartement sur Uranus: Préface de Virginie Despentes - *Paul B. Preciado*

Sex Change, Social Change: Reflections on Identity, Institutions and Imperialism -
Viviane K. Namaste

La parenté transgenre - *Laurence Hérault*

C'était du spectacle! l'histoire des artistes transsexuelles à Montréal, 1955-1985 -
Viviane K. Namaste

Le mouvement transgenre: changer de sexe - *Pat Califia*

Girl Sex 101 - *Allison Moon*

Transgender History - *Susan Stryker*

Guide de la Coalition des familles LGBT - *Mona Greenbaum*

Whipping Girl - *Julia Serano*

La transphobie, c'est pas mon genre - *Gris Montréal*

L'intimidation, un phénomène unique en son genre - *Aide aux Trans du Québec*

Comment bien accueillir sa/son patient.e trans

Peu importe votre profession médicale au sein du domaine des soins de santé et des services sociaux, vous vous devez de bien accueillir vos patients.es de la pluralité des genres. Il peut être difficile pour vous de vous ajuster à de nouvelles pratiques et façons de faire. Ne vous inquiétez pas, nous vous proposons plus bas des modèles à suivre et des outils pour vous aider. Rappelez-vous que la loi provinciale et fédérale vous oblige à bien accueillir, traiter et soigner votre patient.e même si vos convictions, croyances ou les directions de vos établissements vous disent le contraire.

Voici un petit tableau vous présentant différents pronoms existants que vous pouvez employer selon le besoin :

Il, lui, le sien	Pronom masculin
Elle, la sienne	Pronom féminin
Iel, lelle, yelle, OI	Pronoms neutres
He, Him	Pronom masculin anglophone
She, Her	Pronom féminin anglophone
They, Them	Pronoms neutres anglophones
Ze, Zeir,	Pronoms neutres anglophones
Vi, Vim, Virs	Pronoms neutres anglophones

Afin de vous aider à bien accueillir votre clientèle de la pluralité des genres, voici un exemple d'affiche à laisser à la réception ou au secrétariat de votre lieu de travail. Placez cette affiche sur le comptoir, à la vue de la clientèle. Assurez-vous aussi de mentionner à vos employé.es au secrétariat que toute forme de discrimination ne sera pas tolérée envers la clientèle de votre établissement et rappelez-leur l'importance de respecter l'identité de genre choisie par les patient.es. Des sanctions peuvent être applicables si tel n'est pas le cas. Vous trouverez plus loin un formulaire de renseignement sur l'identité de genre à remettre à votre patient.e qu'il/elle/iel pourra remplir afin de vous aiguiller sur la manière d'interagir avec lui/elle/ellui.

Exemple d'affiche trans-inclusive

Avis à notre clientèle de la pluralité des genres

Afin de mieux vous accueillir, nous vous encourageons à nous informer du prénom et des pronoms que vous préférez que l'on utilise pour s'adresser à vous.

C'est un plaisir pour nous de vous accueillir au sein de notre clinique et n'hésitez pas à avertir notre équipe si un.e employé.e ou un.e patient.e présente une attitude discriminatoire envers vous.

Merci,

La direction de l'établissement

Exemple de formulaire de renseignement sur les préférences

Prénom usuel : _____

Pronoms usuels : _____

Mon identité de genre est (veuillez cocher les cases correspondantes)

- Homme Femme Homme trans Femme trans
 Non-Binaire Neutre dans le genre Agenre Fluide/créatif dans le genre
 Gender Queer Autre _____

Mon sexe assigné à la naissance est (veuillez cocher la case correspondante)

- Mâle Femelle Intersexué.e Je préfère ne pas répondre

Quand vous devez me parler de mes organes génitaux, Je préfère que... (veuillez cocher une des options suivantes)

- Demandez-moi quels mots je préfère employer pour désigner mes organes.
 Je suis à l'aise qu'on emploie les termes médicaux pour désigner mes organes.
 Employez des termes neutres pour parler de mes organes génitaux tels que :
organes sexuels, orifice de devant ou de derrière, poitrine, etc.

J'ai des relations sexuelles avec le/la/les partenaires suivant.es (cochez les options qui vous conviennent)

- Homme cisgenre Femme cisgenre Homme trans Femme trans
 Personnes non-binaires, neutres ou fluides/créatives dans le genre
 Personnes agenres Je suis asexuel.le et je n'ai pas de relations sexuelles
 Je suis encore vierge Je préfère ne pas aborder ma vie sexuelle pour cette visite

Les choses qui pourraient m'aider à me sentir à l'aise lors de mes visites médicales sont :

Commentaires :

Tout comme vos autres patient.es, les personnes de la pluralité des genres requerront votre attention sur les autres aspects de leur vie, tels que la santé mentale, les habitudes de vie, l'itinérance, les expériences sexuelles et la pratique du sécurisexe, leur religion et croyances, leurs expériences de discrimination et d'harcèlement, la consommation de substances, leurs cercles sociaux et familiaux, la grossesse, les étapes de leur transition (hormones, chirurgies, changement de nom et/ou mention de sexe, etc.). Soyez sensibles à leurs besoins, iels sont humain.es au même titre que vos autres patient.es et leurs problématiques de vie ne sont pas différentes des autres. Soyez à l'écoute !

N'oubliez pas que vous êtes tenu.e au secret professionnel. Vous ne devez donc jamais révéler l'identité d'un.e patient.e trans à qui que ce soit, ni son morinom (ancien prénom utilisé), ni sa mention de sexe actuelle ou son sexe assigné à la naissance. Cela serait un bris du lien de confiance que vous devez établir, une révélation des informations personnelles de votre patient.e, ainsi qu'une révélation sur un aspect médical de sa condition, ce qui enfreindrait le code de déontologie qui régit votre profession, la loi médicale et la loi sur les services de santé et les services sociaux. Des sanctions disciplinaires pourraient vous être appliquées. Prenez note que des plaintes à la Commission des droits de la personne et de la protection de la jeunesse peuvent être faites à ce propos.

Les salles de bain, toilettes et vestiaires

Bien que les salles de bain et vestiaires soient genrés dans les lieux publics, il est préférable, voir souhaitable, d'offrir des installations neutres, afin que toute personne se sente à l'aise de les utiliser.

Les individus de la pluralité des genres utilisent de la même manière ces installations et ce, peu importe leur genre. Vous remarquerez que dans les lieux résidentiels, il est très rare de voir des toilettes genrées et tou.tes vont au même endroit.

Nous vous suggérons donc de retirer les symboles genrés annonçant les pièces concernées et de les remplacer par les enseignes suivantes :



N.B.

Ces affiches sont disponibles à télécharger en format PDF sur notre site web, au www.atq1980.org/faq/

Montréal

AlterHéros

1575, rue Atateken
www.alterheros.com
info@alterheros.com
 438 830-HERO (4376)

L'Astérisk

1575, rue Atateken
www.facebook.com/LAsterisk/
 514 523-0977

ASTTEQ - Action Santé**Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec**

1300, rue Sanguinet
www.cactusmontreal.org/programmes/astteq/
 514 847-0067

L'Alternative (UdeM)

3200, rue Jean-Brillant
alternative.udem@gmail.com

ATQ - Aide aux Trans du Québec

2075, rue Plessis, #307
www.atq1980.org
infoatq1980@gmail.com
 1 (855) 909-9038

Centre communautaire LGBTQIA2S+

2075, rue Plessis, #110
www.ccglm.org
info@ccglm.org
 514 528-8424

Coalition des familles LGBT+

www.familleslgbt.org
info@familleslgbt.org
 514 878-7600

Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+

1575, rue Atateken
www.facebook.com/CoalitionJeunesseLGBTQ/
www.jeunesse.lgbtq.org
info@coalitionjeunesse.org
 514 318-LGBT (5428)

Interligne

www.interligne.co
aide@interligne.co
 1 (888) 505-1010
 MTL 514 866-0103

Jeunes identités créatives - Gender Creative Kids

5425, rue de Bordeaux, #217,
 Montréal (Qc) H2H 2P9
www.enfantstransgenres.ca
info@contactgckc.com
 514 526-KIDS (5437)

Jeunesse Lambda

1575, rue Atateken
www.jeunesselambda.com
info@jeunesselambda.com
 514 543-6343

Head and hands (À 2 mains)

3465, avenue Benny
www.headandhands.ca
info@headandhands.ca
 514 481-0277

Projet 10

10138 rue Lajeunesse, #301
www.p10.qc.ca
questions@p10.qc.ca
 514 989-0001

Queer Concordia

2100, rue MacKay
www.facebook.com/QueerConcordia/
queerconu@gmail.com

Réseau des lesbiennes du Québec

2075, rue Plessis
www.rlq-qln.ca
dg@rlq-qln.ca
 438 929-6928

REZO

2075, rue Plessis, #207
www.rezosante.org
info@rezosante.org
 514 521-7778

Stella

2065, rue Parthenais, #404
www.chezstella.org
info@chezstella.org
 514 285-8889

Régions à l'extérieur de Montréal

LGBT+ Baie des Chaleurs (Gaspésie)

C.P. 5012, Bonaventure
www.lgbt-bdc.net
info@lgbt-bdc.net
 581 886-lgbt (5428)

IRIS Estrie – Volet Caméléon (Sherbrooke)

505, rue Wellington Sud
www.irisestrie.org/volets/personnes-trans/
cameleon@irisestrie.org
 819 823-6704

Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn Noranda)

www.coalitionat.qc.ca
info@coalitionat.qc.ca
 819 762-2299

Divergenres (Québec)

www.divergenres.org
divergences@gmail.com

Le JAG (Saint-Hyacinthe)

1195, rue Saint-Antoine, #305
www.lejag.org
 450 774-1349
 1 (800) 774-1349

Mains BSL (Rimouski)

www.facebook.com/mainsbsl/
info@mainsbsl.com
 418 722-7432

Le Néo (Terrebonne)

950, boul. Moody
www.le-neo.com
 450 964-1860

Trans Mauricie et Centre-du-Québec

133 rue des Forges (Drummondville)
 1060, rue Saint-François-Xavier, #350 (Trois-Rivières)
 873 886-9981
www.transmcdq.com
transmcdq@gmail.com

**Trans Outaouais
(Gatineau-Hull)**
15 boul. Montclair
www.transoutaouais.com
info@transoutaouais.com
343 202-5006

Pour les professionnel.le.s
de la santé

www.wpath.org

www.cpath.org

www.santetranshealth.org

www.endocrine.org

www.transhealth.ucsf.edu

Centres de crise / lignes d'écoute
d'urgence (Montréal)

**UPS-J (Urgence
Psychosociale-Justice)**
514 861-9331, poste 8163
et 8171

**Centre d'intervention
de crise Tracom**
www.tracom.ca
514 483-3033

Le Transit
www.cictransit.com
514 282-7753

Suicide Action Montréal
www.suicideactionmontreal.org
1 (866) 277-3553

Défense des droits /
information juridique

**Bureau de lutte contre
l'homophobie et la
transphobie**
www.facebook.com/BLCHT/

**Centre de lutte contre
l'oppression des genres**
2100, rue Guy
www.genderadvocacy.org

Clinique juridique Juripop
www.juripop.org

**Commission des droits de la
personne et de la protection
de la jeunesse**
www.cdpcj.qc.ca/fr

**Commission des normes, de
l'équité, de la santé et de la
sécurité du travail (CNESST)**
www.cnesst.gouv.qc.ca

Aide juridique
www.aidejuridiquedemontreal.ca

En cas d'arrestation

URGENCE AVOCAT

Montréal
514 954-3444

Autres régions
1 (866) 666-0011

Juvenile
514 954-3500

Immigration
1 (866) 954-3525

Hébergement d'urgence pour
femmes trans et personnes
transféminines ou non-binaires

Auberge Shalom (Montréal)
4827, avenue Carlton
www.aubergeshalom.org
514 731-0833

**Pavillon Patricia Mackenzie
(Montréal)**
1301, boul. de Maisonneuve Est
www.missionoldbrewery.ca
514 526-6446

Auberge Madeleine (Montréal)
www.aubergemadeleine.org
514 597-1499

Maison Marguerite (Montréal)
www.maisonmarguerite.com
info@maisonmarguerite.com
514 932-8872, poste 103

Le Chaînon (Montréal)
4373, avenue de l'Esplanade
www.lechainon.org
514 845-0151

Le Y des femmes (Montréal)
1355, boul. René-Lévesque O.
www.ydesfemmesmtl.org

514 866-9941

Hébergement d'urgence pour les
hommes trans, personnes
transmasculines ou non-binaires

CARE Montréal
3674, rue Ontario Est
www.caremontreal.org
admin@caremontreal.org
514 798-6782

Maison Plein Cœur (Montréal)
1611, rue Dorion
www.maisonpleincoeur.org
info@maisonpleincoeur.org
514 597-0554

Hébergement pour les jeunes
trans et non-binaires

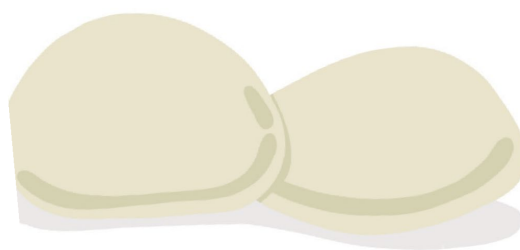
**Chez Pops (le Bunker) - Dans
la rue (Montréal)**
533, rue Ontario Est, #450
www.danslarue.org
514 526-5222

Prothèses et outils d'affirmation de genre

Binder

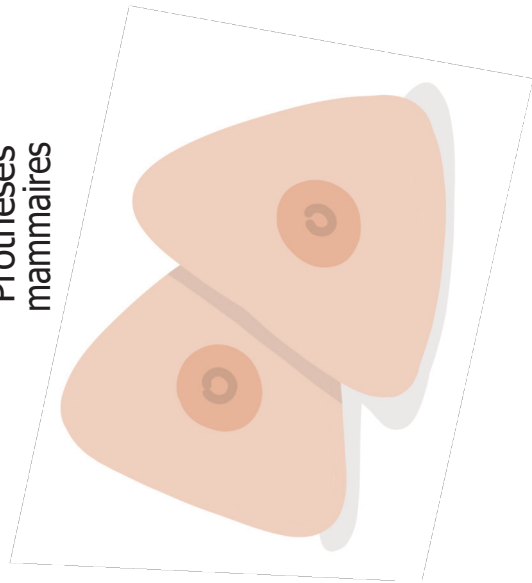


Implants testiculaires

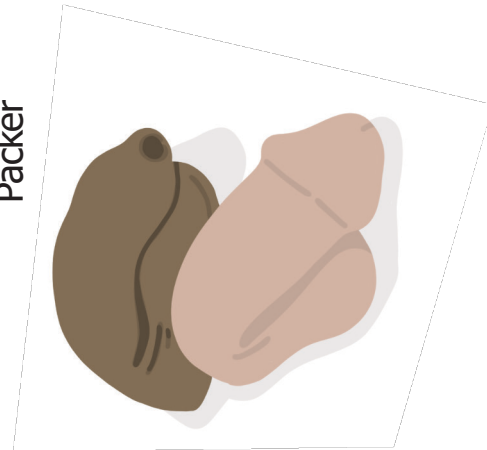


Implants mammaires
(eau saline et silicone)

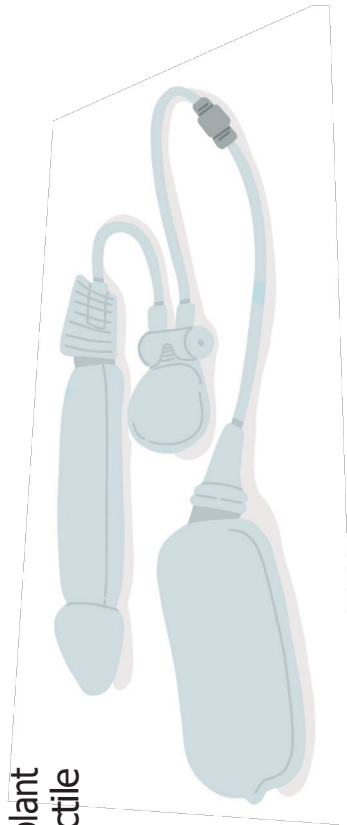
Prothèses
mammaires



Packer



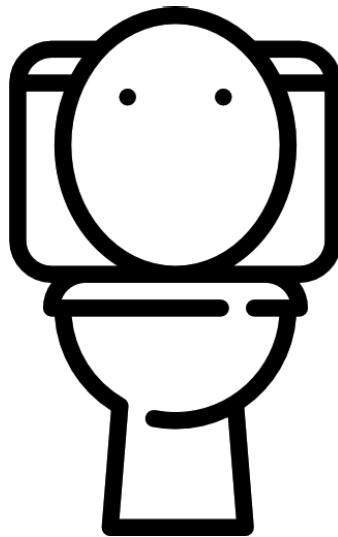
Implant
érectile



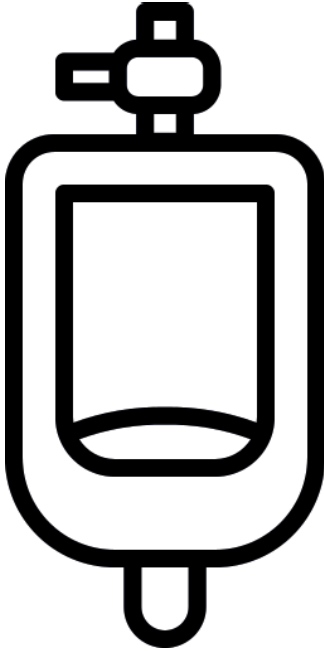
**Vous trouverez dans
cette pièce cet objet**



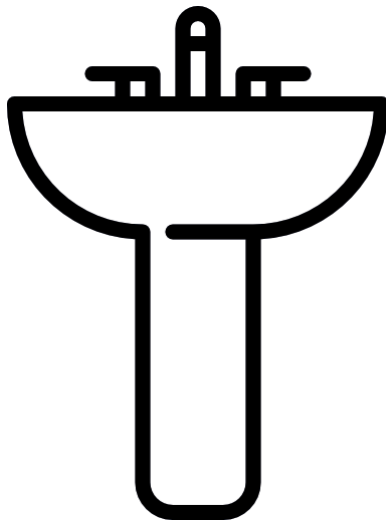
**Vous trouverez dans
cette pièce cet objet**



**Vous trouverez dans
cette pièce cet objet**



**Vous trouverez dans
cette pièce cet objet**





2075 rue Plessis, #307
infoatq1980@gmail.com
1 855 909-9038

Bureau de lutte à l'homophobie et la transphobie
www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie